



ATTESTATION DE PARUTION

Support de parution : Journal du Medoc

Date de publication : 05 janvier 2024

Département : 33 - Gironde

N° Client : 200459

Madame, Monsieur

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez pour la publication de vos formalités.

Vous trouverez ci-dessous l'attestation de parution.

Nous restons à votre disposition au 05 56 44 72 24

**Direction Départementale des Territoires
et de la Mer**

AVIS DE PUBLICITÉ PRÉALABLE

**À LA DEMANDE DE CONCESSION D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME (EN
DEHORS DES PORTS)**

COMMUNE DE SOULAC-SUR-MER

Conformément aux dispositions de l'article R.2124-5 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, une publicité préalable est prescrite en vue de l'instruction de la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports déposée par la communauté de communes Médoc-Atlantique.

Cette concession a pour objet la création d'un ouvrage de protection contre l'érosion marine en enrochements, sur le territoire de la commune de Soulac-sur-Mer - lieu-dit l'Amélie. Ce nouvel ouvrage de protection assurera la jonction entre deux ouvrages de protection existants que sont la digue de protection en enrochements de l'Amélie et la digue de protection en enrochements située au droit du camping "Sandaya".

Surface d'occupation de l'ouvrage sur le domaine public maritime : 1 950 m²

La concession sera accordée pour une durée de 30 ans.

ALC REGIE
rue du Docteur Jean Vincent
BP 20 238
33028 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 56 44 72 24 - Fax : 05 56 44 23 70

Sous réserve d'incident technique / conformité juridique,
le Président